



istres.fr

ISTRESmag

Le magazine municipal de la ville d'Istres

LA RÉTRO 2020



LA RÉTRO 2020



→ Sommaire

- JANVIER 2021
- P. 4 & 5** JANVIER/FÉVRIER
 - P. 6 & 7** MARS/AVRIL
 - P. 8 & 9** MAI/JUIN
 - P. 10 & 11** JUILLET/AOÛT
 - P. 12 & 13** SEPTEMBRE/OCTOBRE
 - P. 14 À 16** NOVEMBRE/DÉCEMBRE
 - P. 18** INFOS MAIRIE
 - P. 20** COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
 - P. 22** ÉTAT CIVIL / BLOC-NOTES



→ Édito



François BERNARDINI
Maire d'Istres
 Vice-président de la Métropole
 Aix-Marseille-Provence
 Président du Conseil de Territoire
 Istres-Ouest Provence



2020 est une année qui marquera durablement les esprits de toute la planète.

Une quasi paralysie engendrée par une épidémie mondiale dont les vagues successives submergent l'activité humaine. Ce n'est pourtant pas une année à oublier totalement car elle nous a permis de révéler des talents, des forces de caractères très positifs.

Permettez-moi, à ce stade de mon propos de vous adresser une fois encore mes plus vifs remerciements pour avoir porté, une fois encore, et dès le premier tour la liste que je conduisais aux élections municipales. En effet, « Nous sommes Istres » n'ont pas été de vains mots et grâce à cette victoire dès le 15 mars, nous avons eu le champ libre pour immédiatement mettre en place des actions pour faire face au confinement qui allait débiter deux jours plus tard.

Un long confinement où vous avez fait preuve de responsabilité, de prudence, qualités nécessaires pour endiguer la maladie. Au delà de cela un grand élan de solidarité, que je qualifie sans prétention d'unique s'est mis en place. Distribution de repas, maraudes, fabrications de masques, aide dans les écoles... le personnel municipal et les nombreux citoyens bénévoles ont fait preuve d'une efficacité redoutable pour surmonter au mieux cette épreuve. Au sortir du confinement, un période étrange a débuté, certes sortir était

devenu possible mais pour autant l'activité habituelle, très intense dans notre ville n'a pas pu se dérouler comme chaque année.

L'Été à Istres est réputé pour ses festivités d'envergure, nombreux sont ceux qui les attendent avec empressement. Nous ne pouvions pas nous résoudre à ne rien faire, et grâce à une grande motivation, une riche imagination nous avons pu organiser des dizaines d'événements de qualité qui respectaient les consignes sanitaires.

**Un grand élan
de solidarité,
que je qualifie
sans prétention
d'unique, s'est mis
en place.**

Un des faits marquant de cette année est aussi le soutien au monde économique que nous avons mis en place et notamment au commerce local qui a souffert des fermetures imposées. Une fois de plus vous avez fait preuve de solidarité pour que notre ville conserve son dynamisme.

Je tiens à souligner que malgré cette période de crise sanitaire, nous avons pu travailler à la mise en œuvre des projets structurants qui composaient notre programme électoral.

Nous sommes prêts !

Chères Istréennes et chers Istréens, je souhaite de tout cœur que cette fin d'année soit remplie de bonheur et d'amour pour chacun d'entre vous.

Vous êtes forts et je suis fier d'être votre maire.

JANVIER FEVRIER

Un début d'année dans l'insouciance

Ce mois de janvier marque le coup d'envoi effectif de la campagne pour les élections municipales qui auront lieu mi-mars. Les candidats auront jusqu'au 27 février pour déclarer leur liste. À Istres elles seront cinq à entrer dans la course.

En ce début d'année les handballeurs istréens relèvent le défi et participent à un challenge sportif organisé avec le Génie de l'Air sur la BA125. Une expérience inédite pour les joueurs habitués au parquet des gymnases. Parcours du combattant, parcours d'obstacles et techniques de combat étaient au programme de cette véritable « mission commando » ! ①

Le 6^e forum des métiers de la défense, organisé par Espace Pluriel Jeunes fait le plein ②. L'objectif de cet événement est de faire connaître aux jeunes une multitude de métiers dans les domaines de la défense et de la sécurité. Fin janvier, la présentation des cartels de la Feria 2020 ③ préfigure un week-end taurin grandiose pour fêter la 20^e feria d'Istres dans les arènes du Palio au mois de juin !

En février, comme depuis plus de 20 ans, l'art du geste fait son festival à Istres et alentours. Du 4 au 15 février, la 22^e édition des « Élancées » séduit plus de 14 600 spectateurs avec ses 22 spectacles à l'affiche et ses 63 représentations. Rendez-vous, espérons-le, en février prochain pour la 23^e édition du festival ④. Samedi 15 février les coureurs de la 5^e édition du « Tour La Provence » ⑤, s'élancent d'Istres pour la 3^e étape de la course cycliste qui les mènera jusqu'au Mont Ventoux (rdv à Istres le 13 février 2021 pour le départ de la 3^e étape de la 6^e édition du tour).

Le centre AFPA d'Istres est sauvé ! C'est la bonne nouvelle de la fin de ce mois de février. Après des mois de bataille, François Bernardini, maire d'Istres et Pierre Dharréville, député de la 13^e circonscription des BdR, ont fait entendre raison aux dirigeants de l'organisme de formation professionnelle. Le site d'Istres fera partie des cinq centres « AFPA France ».



⑤

④



②



③

Mais aussi

→ 3000 € c'est le montant du chèque remis mi janvier par les « Acteurs locaux » à trois associations de la ville : L'Avancée, L'ANOI et les Ateliers d'LN.

→ Tennis de table : médailles de bronze pour Maxence Champauzas et Sandro Cavallé en catégorie moins de 13 ans (individuel et par équipe) à l'Open de Hongrie pour les deux joueurs istréens en équipe de France.

→ Fin janvier, le 10^e "Festival du jeu" fait le plein à la halle polyvalente ⑥.

→ Badminton : Elsa Jacob, sélectionnée en équipe de France, décroche le bronze aux championnats d'Europe moins de 15 ans (U15) à Liévin mi-février ⑦.

→ Ornithologie : Guy Catalano, membre de l'association l'Oiseau Club Istréen, décroche un titre de champion du monde lors d'un concours au Portugal avec un « moineau du Japon ».

→ Retraite : après 43 ans de carrière au service de la collectivité, le capitaine des sapeurs pompiers volontaires, Jean-Pierre Bernardini, prend sa retraite.

→ Fortnite : Marc Padaille, 18 ans, participe au championnat du



⑦

monde de jeu vidéo (Fortnite) à Los-Angeles. L'Istréen reviendra des USA avec une honorable 6^e place sur 1 200 joueurs !

→ Police : ouverture du nouveau poste de Police Municipale du Prépaou qui a été déplacé dans les locaux de l'ancien centre œcuménique.

→ COVID-19 : un 1^{er} avion sanitaire atterrit sur la base aérienne d'Istres. À son bord des français rapatriés de Wuhan en Chine. Nous sommes le 31 janvier. Un second avion sanitaire se posera à Istres le surlendemain, 2 février...



①



⑥

MARS / AVRIL

Un printemps confiné !

L'inquiétude monte en ce début de mois de mars. Cette pandémie, venue de Chine, qui nous paraissait si lointaine ici à Istres comme ailleurs en France, se rapproche et commence à se répandre en Europe, d'abord en Italie et plus près de nous dans les Alpes. Nous allons vivre et subir une crise sanitaire et ses conséquences, totalement inédite et pourtant si réelle. Le temps va s'arrêter, le 17 mars à midi avec l'instauration d'un confinement strict sur ordre du Président de la République. Un nouveau mot entre dans notre vocabulaire : Covid-19 !

Mais avant cela, la première quinzaine du mois de mars se déroule « normalement ». Les Oursinades ont lieu sur le port des Heures-Clares, la chapelle Saint-Sulpice accueille une exposition « hommage à Patrick Bonneau » et les derniers jours de la campagne électorale alimentent la chronique quotidienne avant le premier tour, dimanche 15 mars. Fait rare dans l'histoire de la ville, il n'y aura besoin que d'un seul tour pour clôturer cette élection. François Bernardini (maire sortant), qui conduit la liste « Nous sommes Istres », est réélu avec 54,80 % des suffrages exprimés ①.

② Mardi 17 mars à midi, tout s'arrête. Très rapidement la ville s'adapte au confinement avec la mise en place de diverses actions de solidarité comme la « Réserve communale », le portage de repas aux personnes âgées ou fragiles, la mise en place d'une cellule téléphonique d'écoute, l'installation d'une « unité médicale Covid-19 » au Podium... Au téléphone, en télétravail ou sur le terrain, les services municipaux se mobilisent pour faciliter le quotidien des istréens durant cette étrange période.

Ici comme ailleurs en France, la pandémie va mettre entre parenthèses et bouleverser l'agenda de la ville sur le plan culturel, sportif, associatif... comme sur le plan personnel de chacune et chacun d'entre nous.





Mais aussi

→ Début avril la solidarité s'organise et s'affine. Mise en place d'un livret numérique, mis à jour quotidiennement, recensant les différentes aides et commerces ouverts durant le confinement. Le site internet et la page Facebook de la ville se sont révélés être des outils précieux pour maintenir le contact entre la ville et ses habitants.

→ Les initiatives des Istréens sont de plus en plus nombreuses sur le web mais aussi en direct comme celle d'Olivier Sky qui chaque soir depuis son balcon va « ambiancer » la Bayanne ! On a applaudi, chanté, dansé, fait du sport, dessiné... depuis chez nous, mais toutefois ensemble et plus solidaires que jamais.

→ Malgré le confinement, le devoir de mémoire doit perdurer. Le 26 avril, la Maire François Bernardini, accompagné de son adjoint délégué à la sécurité publique, Alain Aragneau ont rendu hommage aux victimes de la déportation.

→ Le 27 avril, lancement d'une manufacture locale de masques avec le soutien des centres sociaux de la ville et d'une centaine de couturières bénévoles.

MAI JUIN

Déconfinement !

Le 11 mai, après 55 jours de confinement, l'étape se desserre. L'heure est au « déconfinement » avec notamment la reprise de l'activité commerciale et la réouverture des écoles et des crèches. Comme dans près de 9 communes sur 10 en France Istres choisit d'ouvrir ses écoles maternelles et élémentaires. Un protocole très strict est mis en place pour accueillir les enfants en toute sécurité, conformément aux directives du ministère de l'Éducation Nationale.

La ville soutient l'économie locale en abondant à hauteur de 200.000 € au fonds « Covid Résistance » initié par le Conseil Régional et accorde 50.000 € de subvention exceptionnelle à l'association des commerçants « Les boutiques d'Istres ». Diverses autres dispositions sont mises en place, telles que des exonérations de taxes ou de loyers pour aider notamment les restaurateurs à faire face.

① Le nouveau Conseil Municipal, élu dès le premier tour le 15 mars, se met en place le samedi 23 mai. La cérémonie d'installation se déroule à la halle polyvalente. François Bernardini est réélu maire d'Istres par 35 voix sur 43. Il entame ainsi un troisième mandat consécutif. « *Notre devoir, notre raison d'être, notre pouvoir d'élu doivent se fondre dans une seule optique, emprunter un chemin unique, une trajectoire directe et permanente vers le bien-être de nos administrés (...) Notre vision d'avenir d'Istres se poursuivra pour l'ancrer dans l'ère de la modernité avec comme ligne majeure l'introduction du numérique dans tous nos services publics devenant ainsi une ville d'avant garde.* », a souligné le maire lors de son discours d'investiture.



③



La COVID aura eu raison de nombreux rendez-vous festifs de la ville, tels que la feria, la fête de la musique ou encore les Nuits d'Istres. Mais Istres ne baisse jamais les bras. ② Le week-end du 21 juin une fête de la musique en ligne avec concert en direct et prestations enregistrées remporte un grand succès avec plusieurs milliers de connexions. De même pour la « feria en ligne » qui permettra aux aficionados de revivre en images les grands moments de la place taurine istréenne. ③ Fin juin, la campagne « je consomme à Istres » est lancée. Faire vivre le commerce local est primordial. Nous sommes tous concernés et acteurs du dynamisme commercial de notre ville.



④



①



⑤



⑥



②

Mais aussi

→ ④ Début mai une distribution de masques est mise en place par la municipalité. En tout plus de 22.000 masques seront remis à la population sans distinction d'âge.

→ Commémoration du 75^e anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945, en petit comité. Une cérémonie pour laquelle Antoine Alarcon, 74 ans, représentait tous les porte-drapeaux istréens.

→ ⑤ Dans le quartier des Feuillantines un obélisque de 8 mètres de haut, signé de Karine Guers prend place au centre d'un rond-point venant ainsi enrichir le catalogue des œuvres d'art dans l'espace public qui jalonnent la ville.

→ ⑥ Aux Maurettes, de nombreux bénévoles armés de leur arrosoir prennent soin des milliers d'arbres plantés à l'automne sur un terrain incendié. Une action éco-citoyenne exemplaire menée avec le concours du CCFP qui depuis 2 ans veille sur nos pinèdes et espaces naturels.

→ Un nouveau concept voit le jour, celui de la « plage responsable ». Mi juin les plages rouvrent avec toutefois un protocole sanitaire strict : distanciation physique et gestes barrières.

L'entre deux... confinements !

Depuis le 11 mai, qui marquait la fin de la première période de confinement, la ville dans le plus grand respect des contraintes sanitaires, a redoublé d'efforts pour redonner du souffle aux Istréens, à ses commerces en proposant notamment des festivités aux formules revues et corrigées. Une façon de maintenir le lien, d'éviter la rupture sociale et de retrouver du rythme et la douceur de l'été.

Pour cela d'importantes réorganisations ont été nécessaires afin d'offrir de nombreux rendez-vous festifs sous une forme revue et corrigée, en respectant les règles de distanciation et gestes barrières.

Début juillet la ville et l'Office de tourisme déroulaient le programme des rendez-vous de l'été. Pas de Jeudis étoilés, distanciation oblige, mais des événements et spectacles proposés chaque jour. À défaut des grands rendez-vous de masse, la ville a revu sa copie pour répondre aux contraintes en proposant pas moins de 51 spectacles et 44 soirées programmés dans différents lieux ①. Danse, concerts, cinés d'été toujours en plein air, arts de la rue, marchés nocturnes des créateurs, contes pour enfants... bref autant de rendez-vous pour retrouver le sourire après le confinement.

Un répit qui a aussi permis d'offrir aux enfants de 3 à 5 ans accueillis en centres aérés (direction de la Petite enfance de la ville), des moments ludiques et éducatifs notamment grâce à un parcours sensoriel en partenariat avec la DRAC PACA et l'association « Piccolà Vélocità ». Un parcours initié il y a 15 ans et intitulé « Rouvrir le monde ». Un titre plus que jamais d'actualité ! ②

Habituellement voté en avril, contexte sanitaire oblige, c'est exceptionnellement le 22 juillet que le Conseil municipal procédait au vote du budget primitif 2020 qui s'élève à 138,872 millions d'Euros (105,079 M€ en fonctionnement et 33,793 M€ en investissement)...





Mais aussi

- Le Centre d'Art Contemporain rouvrait ses portes pour l'exposition Wild Man.
- Baccalauréat : les bacheliers ont célébré le 10 juillet, leur diplôme, invités comme de coutume par l'Espace Pluriel Jeunes, sur la place Champollion. L'occasion d'une photo avec la fameuse toque noire.
- Conseil de territoire : après sa réélection en tant que maire d'Istres, la confiance envers François Bernardini lui a également été renouvelée pour poursuivre à la présidence du Conseil de territoire Istres Ouest-Provence.
- ③ Le 13 juillet, au Pavillon de Grignan la ville saluait le départ du colonel Pierre Gaudillière après trois ans passés à la tête de la BA125.
- Domaine de Conclué : accompagné des acteurs associatifs (le Point Rose et César Gibaud Enfance sans cancer) le maire d'Istres s'est rendu sur le domaine qui sera prochainement transformé en centre d'accueil de soins palliatifs pour enfants en fin de vie et leur famille.

- Culture : l'Office de tourisme toujours en recherche de nouveautés, proposait des balades sonores pour découvrir et entendre des scénettes de l'histoire du centre historique à partir d'un smartphone.
- ④ Environnement : les bénévoles ont arrosé chaque semaine des arbustes plantés pour le reboisement des Maurettes. Un arrosage citoyen chapeauté par la ville et le Comité Communal des Feux de Forêts.
- Environnement : après l'installation d'une caisse à déchets en bois, confectionnée par les services techniques municipaux pour contribuer à la propreté des plages, la ville procédait à la mise en place de mâts destinés à accueillir les futures nidifications de cigognes près de l'étang de Rassuen ⑤.

SEPTEMBRE OCTOBRE

Une rentrée pas comme les autres !

Le lundi 2 septembre, plus de 4580 écoliers (maternelles et élémentaires) reprenaient le chemin de l'école au sein des 13 groupes scolaires de la ville avec en cadeau de rentrée cette année une gourde, offerte par la ville. Bien loin de pouvoir prononcer « bas les masques », bien au contraire cette rentrée scolaire inédite, a vu les mesures sanitaires renforcées par le port du masque obligatoire, pour les collégiens et même les écoliers ①.

De rentrée, il en était également question à Entressen avec le forum des associations organisé par la ville et le Centre Social et d'Animation Pierre-Miallet. Véritable vitrine de l'offre d'activités de loisirs déployée sur le hameau ! Un panel également déployé à Istres autour du premier week-end de septembre, à l'occasion des 50 ans du Centre Educatif et Culturel (CEC) célébrés sous la forme de journées portes ouvertes.

Le 8 septembre, un cran de plus à la ceinture, des précautions sanitaires est appliqué, avec le port du masque rendu obligatoire dans toute la ville en application des nouvelles mesures gouvernementales contre la pandémie de la Covid-19.

Malgré des contraintes sanitaires toujours en toile de fond, l'offre de services continue de s'étendre à Istres avec l'ouverture de la Maison du Bel âge, le 14 septembre au cœur du forum des Carmes. Une structure d'accueil, à l'initiative du Conseil départemental, destinée à l'accompagnement des seniors dans leurs démarches administratives, qui offre également un espace « ressources » et un outil supplémentaire localement de lutte contre l'isolement des personnes âgées.

Le 16 octobre, la ville inaugurait l'Office du Commerce et de l'Artisanat, au 3 avenue de la République. Un guichet unique pour regrouper en un même lieu tout ce qui concerne l'action commerciale à Istres ②.



Pour saluer la mémoire de Samuel Paty lâchement assassiné, au nom de la liberté d'expression, le maire et la ville invitaient les Istréens le 18 octobre, à un rassemblement sur l'esplanade Bernardin-Laugier ③.

Un mois d'octobre qui s'est aussi tristement achevé par un reconfinement général quelques jours à peine après l'instauration du couvre-feu...

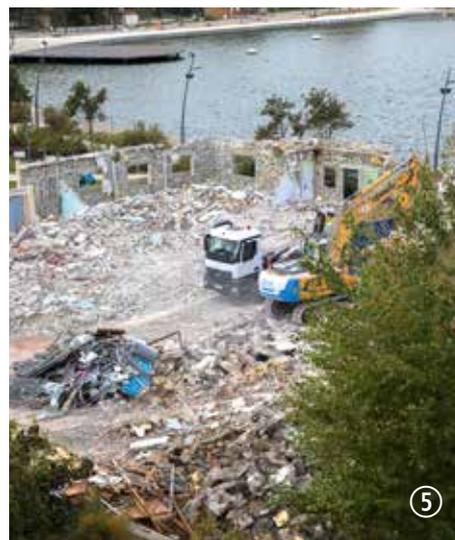




6



7



5



2



3

Le 18 octobre, les Istréens étaient rassemblés pour rendre hommage à Samuel Paty.

Mais aussi

→ Conservatoire : début septembre, le conservatoire intercommunal de musiques et de danse Michel Pétruccianni, accueille Nicolas Barronnier, son nouveau directeur à l'enthousiasme fédérateur et au parcours élogieux.

→ CMJ : le 23 septembre, le Conseil Municipal des Jeunes clôturait son mandat, après 3 années de réflexions et de projets proposés par les jeunes élus, accompagnés par la ville dans cet engagement citoyen ④.



4

→ Le 34^e Grand Prix de peinture sur le thème de la « confiance », selon une formule adaptée aux contraintes sanitaires, a quand même pu se dérouler mi-septembre. Quarante-six artistes y ont pris part. Le prix du public a été attribué à Nicolas Braghini et celui du jury de Julie Esnou.

→ La Base Aérienne 125 saluait la mise en retraite, début octobre, du ravitailleur Boeing C135 après plus de 50 ans au service de l'armée de l'Air & de l'Espace.

→ L'école Sainte-Catherine voyait le début de sa démolition dès le 19 octobre, après 44 ans de « vie scolaire » et plusieurs générations d'écoliers. A la place, un espace réaménagé et paysagé, qui offre désormais un lieu, propice à la promenade

dans le prolongement du parc Art'Zoo et de l'esplanade Bernardin-Laugier ⑤.

→ Le 18 octobre, la journée taurine 100% française organisée au Palio a permis de reverser 3000 € à 6 associations caritatives engagées dans la lutte contre la Covid-19 ⑥.

→ Sport : Le 25 octobre à Louvain (Belgique), l'Istréenne Isaure Medde est devenue championne du monde de VTT à tout juste 20 ans ! ⑦

Les photographes, Yoan Clement Morcillo (à droite), également directeur artistique de la feria accompagné de Michel Naval, réunis à l'occasion de la présentation de la saison Taurine.



Confinement : acte 2 !

Les rumeurs en octobre courraient déjà autour d'un possible reconfinement et ne seront pas démenties. Une nouvelle période en « apnée », mais des dispositifs rapidement remis en ordre de marche par la ville, pour accompagner au mieux les Istréens dans cette nouvelle période de crise sanitaire.

Malgré tout, la vie se poursuit et des solutions sont trouvées pour maintenir au mieux le lien social, soutenir l'économie et le commerce local, la culture... le service public.

Début novembre, sous l'impulsion du maire, la ville relançait son livret numérique pour recenser les modalités de fonctionnement des commerçants, artisans, restaurateurs istréens pendant le confinement. Un outil supplémentaire en complément de « l'appli Istres commerces ». De service public, il fut également question le 9 novembre avec l'ouverture d'une plateforme de service public par la ville au cœur des quartiers Sud ①. Un lieu d'accueil, d'information et d'orientation de proximité pour faciliter les démarches administratives des Istréens.

Dans un autre registre, celui de la culture, la régie « Scènes & Cinés » pour répondre à la fermeture des salles de spectacles et

théâtres, proposait des « live » dès le mois de novembre. Une façon de soutenir les artistes et comédiens en maintenant le lien avec le public grâce à la diffusion web, de spectacles qui se jouent sur le territoire. Une initiative numérique également faite par la médiathèque.

Pour habiller la ville aux couleurs de Noël la municipalité donnait fin novembre le top départ des illuminations incarnées par 270 sujets, 40 sapins décorés de rouge et de blanc, 30 sucettes géantes, 100 sucres d'orges et 500 paquets cadeaux réalisés pour la plupart par les services techniques de la ville. Sans oublier le mapping projeté sur le portail d'Arles, et une mise en lumière séquencée de Notre-Dame-de-Beauvoir...

En cette période de fêtes de fin d'année, quelque peu gâchée par la crise sanitaire, il était important pour la ville de soutenir le commerce local, notamment par le biais de la mise en place de bons d'achat financés par une subvention exceptionnelle accordée à l'association Les Boutiques d'Istres. En tout 58970 bons à dépenser chez les commerçants istréens ont été distribués.





Mais aussi

→ Devoir de mémoire : après l'hommage aux soldats français et alliés lors de la journée du souvenir du 1^{er} novembre, le 102^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, honorait devant la stèle de la Paix, la mémoire de celles et ceux qui ont payé de leur vie, le prix de la liberté de la France ②.

→ Le 25 novembre l'hôtel de ville s'illumine en orange pour dénoncer les violences faites aux femmes. Une opération en partenariat avec le Zonta Club ③.

→ Colis des seniors : la ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont revu la formule de distribution des 5 000 colis de Noël aux seniors par une livraison directement à domicile pour respecter les consignes sanitaires ④.

→ Centre de secours : mercredi 2 décembre, les sapeurs pompiers du centre de secours et d'incendie de la ville, célébraient dans le froid la Sainte-Barbe sur le parvis de la caserne. L'occasion de saluer le courage, l'abnégation et la bravoure dont ils font preuve au service des autres au quotidien ⑤.

→ Habitat : le 10 décembre la nouvelle convention de lutte contre l'habitat indigne a été signée par

le maire, le sous-préfet et divers partenaires, signifiant ainsi un engagement collectif pour les 6 prochaines années.

→ Le 11 décembre, pour la première fois, Istres présente une saison taurine forte de 3 temps dont la feria 2021 qui aura lieu les 18, 19 et 20 juin prochains. Lors de la conférence de presse, il aura été souligné le caractère exceptionnel des affiches dévoilées, qui ont été réalisées à partir de dessins de Jean Cocteau ⑥.

NOVEMBRE/DÉCEMBRE

Mise en lumière de Notre-Dame-de-Beauvoir






LA CONCIERGERIE
LE SERVICE GRATUIT DE VOTRE QUOTIDIEN
D'ISTRES

Nouveau à Istres :
une conciergerie
à votre service

Découvrez ce nouveau service gratuit qui facilite votre quotidien (cordonnerie, couture, cadeaux, pressing, etc).

conciergerie-istres.fr

Téléphone 07 49 84 58 83

Mel: contact@conciergerie-istres.fr

Ville d'**ISTRES** 
www.istres.fr



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

en MATERNELLE

du 9 janvier au 27 mai 2021

Les inscriptions en école maternelle (année scolaire 2021/2022) des enfants nés en 2018 auront lieu à l'accueil de l'Hôtel de ville et dans les mairies annexes (Prépaou et Entressen) à partir du jeudi 7 janvier et jusqu'au vendredi 28 mai 2021.

Notez que le recensement des enfants nés en 2019 (scolarisation en 2022) aura lieu à partir du 3 mars et jusqu'au 31/12/21.

Le recensement fait office d'inscription scolaire s'il n'y a pas de changement dans la situation familiale du foyer.

Enfin, les demandes de dérogation sont à déposer, avec tous les justificatifs, à l'accueil de l'Hôtel de ville ou dans les mairies annexes, du 9 janvier jusqu'au 30 avril 2021 inclus.

Les documents d'inscription sont disponibles aux différents points d'accueil (Hôtel de ville et mairies annexes) ou téléchargeables sur le site de la ville www.istres.fr (rubrique éducation).

Pièces à fournir pour l'inscription ou le recensement :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile datant de moins d'un an
- Si nécessaire, les documents attestant des conditions d'exercice de l'autorité parentale



Informations mairie

Vacances d'hiver

Les inscriptions directes (en fonction du nombre de places disponibles) pour les séjours au ski (de 6 à 17 ans) durant les vacances scolaires de février seront ouvertes à partir du 26 janvier 2021 à l'accueil de l'Hôtel de ville. Pour les accueils de loisirs (de 3 à 14 ans) et les stages sportifs les inscriptions seront ouvertes en ligne à partir du 19 janvier sur www.istres.fr (kiosque famille) et à partir du 26 janvier 2021 à l'accueil de l'Hôtel de ville. Infos au 04 13 29 50 00.

Don du sang

Régulièrement l'Amicale des donneurs de sang bénévoles d'Istres organise des collectes de sang. Le don du sang est un acte anonyme et gratuit. La ville d'Istres est « commune donneur » (partenaire de l'EFS) et s'engage dans la promotion du don du sang. Les prochaines collectes auront lieu à la halle polyvalente de 15h à 19h les vendredis 29 janvier et 26 février 2021. Pour plus d'information sur le don du sang, rendez-vous sur <https://dondesang.efs.sante.fr>

Défibrillateurs

Afin de disposer d'un état le plus précis possible des défibrillateurs disponibles à Istres, les commerces et établissements professionnels disposant d'un (ou plusieurs) appareil(s) accessible(s) au public, sont invités à se faire connaître auprès du service municipal "Prévention, Hygiène et Sécurité" au 04 13 29 59 42 ou 04 13 29 59 51.

Allo Rénov'énergie

Envie d'agir pour l'environnement, de gagner en confort tout en faisant diminuer vos factures ? Avec le nouveau numéro « Allô rénovation » - 04 88 60 21 06 », mis en place par le Conseil départemental des B-d-R et la Métropole AMP, bénéficiez de conseils gratuits et d'un accompagnement personnalisé pour réduire les dépenses énergétiques de votre logement. Le 04 88 60 21 06 est joignable du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Les conseillers sont là pour vous accompagner pas à pas pour les travaux à effectuer, les démarches, les financements et bien d'autres conseils...

Prise de rendez-vous en ligne sur istres.fr

Pensez-y ! Il est possible de prendre rendez-vous en ligne dans les mairies annexes du Prépaou et d'Entressen, pour :

- les demandes de titres sécurisés (CNI et passeport)
- les PACS, mariages et changement de prénom (rdv uniquement en mairie annexe d'Entressen)

Logement

Notez-le. Le Service Logement a quitté l'Hôtel de ville pour s'installer dans le quartier de Trigrance : immeuble Trigrance 4, 13 allée de la Passe Pierre. Accueil du public, tous les matins de 8h30 à 12h. L'accueil téléphonique, reste inchangé au 0413295000 : lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h.

CHARTRE D'ACCUEIL

DE LA MAIRIE D'ISTRES

La qualité de l'accueil dépend de nous, mais aussi de vous. En respectant nos services ainsi que les autres usagers vous contribuez à améliorer notre accueil et donc votre service public de proximité. **La ville d'Istres s'engage auprès de ses usagers** pour leur assurer un service de qualité quelles que soient les modalités de mise en relation choisies : physique, téléphonique, courrier ou internet. Dans le même esprit, **les usagers s'engagent à respecter les agents de la collectivité** avec bienséance et courtoisie.



L'agent municipal

L'utilisateur

Je m'engage à :

- Avoir un accueil attentif, courtois, poli et souriant
- Être à l'écoute de votre demande
- Vous orienter et vous informer correctement
- Respecter les heures d'ouverture et de rendez-vous
- Garantir la confidentialité des échanges
- Vous informer sur les documents ou démarches nécessaires à votre demande
- Expliquer clairement les contraintes liées à votre requête, les raisons d'un refus et les limites des missions d'une Mairie
- Vous apporter une réponse dans un délai raisonnable
- Être respectueux, poli et courtois
- Respecter les heures d'ouverture et de rendez-vous
- Énoncer clairement ma demande
- Respecter les lieux et le travail des agents municipaux
- Respecter les autres usagers
- Avoir une tenue correcte
- Faire preuve de discrétion
- Éteindre ou mettre en mode silence mon téléphone portable
- Me munir de tous les documents nécessaires pour réaliser mes formalités
- Accepter que certaines demandes ne soient pas réalisables en Mairie

Ce qu'il faut retenir du conseil municipal du 26 novembre



Neuf rapports étaient à l'ordre du jour du conseil municipal du 26 novembre dernier, essentiellement tourné vers la mise en œuvre de mesures économiques visant à soutenir le commerce local. Ainsi à l'unanimité le Conseil a voté une nouvelle subvention exceptionnelle de 100.000€ (dont 47.000 € proviennent des fonds du plan de relance du Conseil de Territoire Istres Ouest-Provence), pour l'association « Les boutiques d'Istres » afin d'organiser la vente de bons cadeaux et ainsi booster le pouvoir d'achat des istréens. Les aides octroyées à l'association «Les boutiques d'Istres», depuis le début de la crise sanitaire, apportent un soutien important au chiffre d'affaires des acteurs du commerce local. A noter que le 7 décembre, devant le succès de l'opération « bons d'achat » le maire a décidé d'ajouter 45 000 € supplémentaires à la subvention afin de permettre à l'association des commerçants de proposer une plus grande quantité de bons d'achat.

Pour venir en aide aux commerces

totallement fermés durant la période de confinement (bars, restaurants, salons de coiffure, d'Esthétique... pour qui le « click and collect » ou « drive » n'ont pas été possibles) une enveloppe de 100.000 € a été votée pour apporter une participation de la collectivité au paiement des loyers (jusqu'à 1.000 €/commerce). Cet effort financier important a pour but de soutenir très concrètement et rapidement le commerce et l'artisanat de proximité indépendant, qui s'est retrouvé sans aucune ressource depuis le début du deuxième confinement. Autres mesures prises au profit du commerce local : la gratuité des parkings souterrains les deux week-ends précédant Noël ainsi que l'exonération des droits de place pour les mois de novembre et décembre et celle des loyers du mois de novembre pour les commerçants locataires de bâtiments communaux et dont l'activité a été touchée par la crise sanitaire. Enfin, pour clôturer ce

chapitre consacré à la solidarité face à la Covid-19, le Conseil a voté à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 10.000 € pour chacune des associations « Istres Solidarité » et « Les Restos du Cœur-Relais du cœur des Bouches-du-Rhône ».

Aménagements

Deux dossiers importants ont également été abordés lors de ce conseil municipal. La requalification de la résidence Edilys et la construction d'un nouveau théâtre de l'Olivier. Il s'agit de deux projets soutenus par le Conseil Départemental et la Métropole Aix-Marseille-Provence. Après acquisition par la ville, les locaux de l'ancienne maison de retraite (fermée depuis 2016) seront transformés en « pôle social ». Un projet financé à 70 % par le département. Quant au théâtre de l'Olivier, il sera démolé et reconstruit. Un nouveau théâtre donc, adapté aux normes actuelles du spectacle vivant. Un projet financé par la Métropole qui a toutefois délégué la maîtrise d'ouvrage à la ville. Enfin, toujours au chapitre de l'aménagement, le conseil a approuvé la contribution de la ville d'Istres au débat public (qui se poursuivra en janvier) sur la liaison Salon/Fos sous la forme d'un « cahier d'acteur ».

Accueil d'un berger sinistré

Dans ses communications le maire, François Bernardini, à fait part de l'accueil à Istres mi novembre d'un éleveur et de ses 800 moutons, durement touché par la tempête Alex début octobre qui a frappé les Alpes-Maritimes. Ils sont aujourd'hui installés sur les terres istréennes d'un éleveur local. « *Il manquait toutefois un hébergement pour cette famille d'éleveur. Avec Didier Tronc, conseiller municipal délégué à l'agriculture, qui s'est fait notre relai auprès de la Chambre d'Agriculture du 06, nous avons convenu de la mise à disposition d'un mobile-home, que la ville a acquis spécialement pour cela* », à indiqué le maire.

Yatrib et ses confrères
vous accueillent avec le sourire,
même masqués.



**LES SOUTENIR,
C'EST AGIR !**

**À ISTRES, IL Y A TOUT
PRÈS DE CHEZ MOI.**

f @associationlesboutiquesdistres

PARKINGS EN CENTRE-VILLE : 1h de stationnement gratuit dans les parkings souterrains et sur les zones bleues de la ville d'Istres.

**Les Boutiques
d'Istres**

Ville d'ISTRES
www.istres.fr

État civil

Septembre 2020

DÉCÈS

→ Julien PISCHEDDA

Novembre 2020

MARIAGES

- SAY Chantal & THEODOSE Mickaël
- LAÛGT Sylvie & ANDRES Jean-Marc
- BEN SAID Donia & KRIFA Fakair
- BLANC Aurélie & BRANGU Julien
- ORSOLLE Cindy & PERCHEC Jimmy

NAISSANCES

→ DA SILVA Sofia Nanou Laurinda

DÉCÈS

- BERNABEU BADIA Carmen épouse LOPEZ ALMINANA
- BINDLER Michelle épouse DOMEIZEL
- BOBINSKI Henri
- BOTTO Marguerite veuve GASTALDI
- DOLOT Pierre
- FRESIA Elisabetta épouse DAO
- BILLARD Jean
- MORINI Marie veuve FAVIER
- ANSIDEI Bernadette veuve GENTIL
- ZANTE André
- CAZES Jean
- GAVARRY Huguette
- GAY Robert
- LEVY Marguerite veuve FOUCHER
- RUBIO Edmond
- RUYER Jean
- THERY Gérard

Naissances et décès

Publication dans IstresMag

Si vous désirez que la naissance de votre enfant soit publiée dans Istres Magazine vous devez en faire la demande auprès du service de l'État Civil, situé à l'Hôtel de Ville, 1 esplanade Bernardin-Laugier, afin de donner votre autorisation de publication. Les déclarants ne peuvent être que les parents (ou détenteurs de l'autorité parentale) et doivent fournir : un acte de naissance (délivré par la mairie du lieu de naissance), le livret de famille et une pièce d'identité. Cette déclaration d'autorisation de publication doit être effectuée au plus tard dans les 3 mois qui suivent la naissance de l'enfant. Pour la publication des avis de décès survenus hors d'Istres, le déclarant (conjoint, ascendant ou descendant) doit se présenter au service de l'État Civil muni d'un acte de décès, du livret de famille et d'une pièce d'identité. Cette déclaration d'autorisation de publication doit être effectuée au plus tard dans les 3 mois qui suivent le décès.

Erratum

État civil septembre 2020

Rendons son « a » à Nadège Zappolini dont le prénom a été mal orthographié dans notre précédent numéro.

Télé alerte

Inscrivez-vous au système immédiat d'alerte et d'information de la population en cas d'événement grave touchant notre commune, qu'il s'agisse d'un accident industriel ou d'un événement naturel majeur, comme l'incendie de l'été dernier.

Cet outil dénommé « Télé Alerte », mis en œuvre à la demande de Monsieur le Maire, permet de joindre rapidement l'ensemble des personnes inscrites et leur transmettre des informations, des consignes et les bons réflexes à adopter pour mieux se prémunir du risque en question. L'inscription au système de « Télé Alerte » est gratuite et les informations fournies restent totalement confidentielles, dans le respect de la vie privée. Pour vous inscrire, connectez-vous à l'adresse internet suivante :

www.istres.fr/alerte et suivez ensuite les instructions à l'écran.

Urgences

- Maison Médicale de Garde (sam. dim. et jours fériés) ☎ 04 42 55 11 11
- Urgences dentaires (dimanches et jours fériés) ☎ 0 892 566 766
- Pharmacie de garde ☎ 04 42 11 17 17 (commissariat)
- Centre Anti Poison ☎ 04 91 75 25 25
- Allô Enfance maltraitée ☎ 119
- Allô Violences Conjugales ☎ 39 19
- Police Municipale ☎ 04 13 29 50 45
- Police Nationale ☎ 04 88 10 11 90
- Pompiers ☎ 18 (ou 112 depuis un portable)
- Urgence EDF ☎ 09 726 750 13
- Urgence GDF ☎ 0800 473 333
- Urgence EAU (SUEZ/SEERC) ☎ 0 977 429 431

ISTRESmag

Nous contacter

Pour contacter la rédaction de Istres Mag, veuillez envoyer un courriel à istres-mag@istres.fr ou téléphoner au 04 13 29 50 03.



Hôtel de Ville

1, Esplanade Bernardin-Laugier
CS 97002 - 13808 Istres CEDEX
☎ 04 13 29 50 00

Horaires d'accueil du public

Lundi de 8h à 18h (journée continue).
Du mardi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h45.

Accueil téléphonique auprès du
standard : 8h30/12h et 13h30/17h30

Pour toute urgence, contacter la
Police Municipale ☎ 04 13 29 50 45

Mairie annexe du Prépaou

Quartier du Prépaou
13800 Istres
☎ 04 42 55 58 20

Horaires d'accueil du public

Lundi et mercredi :
de 8h à 12h et de 13h45 à 17h45
Mardi, jeudi et vendredi :
de 8h à 12h et de 14h à 17h

Mairie annexe d'Entressen

Av. de la Crau - 13118 Entressen
☎ 04 13 29 56 50

Horaires d'accueil du public

Mardi et jeudi :
de 8h à 12h et de 13h45 à 17h45
Lundi, mercredi et vendredi :
de 8h à 12h et de 14h à 17h

Directrice de la publication : Céline Camoin • Directrice de la communication et de la promotion de la ville, responsable de la rédaction des supports édités par la ville d'Istres E. Du Liège • Rédacteur en chef É. Gavelle • Journalistes L. Alverne, P. Merle • Photographes M. Bressy, C. James, L. Viau, P. Lepicouché, N. Martin (apprenti photographe) • Maquette et mise en page C. Ballet • Tirage 25 000 exemplaires • Photogravure et impression Spirale Imprimerie, Istres • Dépôt légal BNF 23 décembre 2019 N° ISSN 1245-1479



Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.



Magazine recyclable,
participez au tri sélectif !



Feria d'Istres

18-20 juin 2021

Jean Cocteau, Jean-Marie Magman,
un *mano a mano* pour l'éternité



Renouvellement des abonnements
du 19 janvier au 26 février 2021

seulement aux arènes du Palio ou par téléphone

Vente aux nouveaux abonnés
ainsi que les places séparées
à partir du 1^{er} mars 2021

*aux arènes du Palio ainsi qu'à l'Office de tourisme
ou par téléphone*

Arènes Le Palio

Bd Édouard-Guizonnier. Istres

04 13 29 56 38

npeyracchia@istres.fr

du lundi au vendredi

(9h à 12h - 14h à 16h30)

Office de tourisme

Allées Jean-Jaurès. Istres

04 42 81 76 00

du lundi au samedi

(9h à 12h - 14h à 18h)

La vente en ligne

à partir du 1^{er} mars 2021

www.istres.fr/feria



2021

ISTRES,
INNOVANTE
PAR NATURE

La ville d'Istres
vous présente ses meilleurs vœux

